

ASSOCIATION VIE CHRÉTIENNE

47, rue de la Roquette
75 011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

31/08/2018

ASSOCIATION VIE CHRÉTIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

Aux membres de l'association Vie Chrétienne,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VIE CHRÉTIENNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note événements postérieurs à la clôture de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante :

Comme indiqué ci-dessus, la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 25 Janvier 2019



Michel BROSSEAU

Commissaire aux comptes associé,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/09/2017 au 31/08/2018			Au 31/08/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	58 482	48 211	10 271	28 995
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	68 887	47 442	21 445	17 771
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	
Prêts				2 500
Autres				
TOTAL I	156 369	95 653	60 716	49 267
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 200	1 200		
Avances et acomptes versés sur commande	33 527		33 527	
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				1 351
Autres	37 752		37 752	27 997
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	7 787		7 787	109 178
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	187 124		187 124	405 719
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	26 499		26 499	26 796
TOTAL III	293 888	1 200	292 688	571 042
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	450 257	96 853	353 404	620 308
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/09/2017	
	Au 31/08/2018	Au 31/08/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	27 678	894 849
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-268 238	-867 172
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	113 466	113 466
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	-127 095	141 143
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges	1 265	49 000
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources	11 517	11 517
TOTAL III	12 782	60 517
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit (2)	11 261	
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	226 817	153 730
Dettes :		
- Fiscales et sociales	25 616	38 181
- Sur immobilisations et comptes rattachés	2 472	
Autres dettes	201 551	226 508
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		229
TOTAL IV	467 717	418 648
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	353 404	620 308
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
Engagements donnés :		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/08/2018			Au 31/08/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	16 842		16 842	16 714
Production vendue : - Biens				
- Services	229		229	1 424
Chiffre d'affaires Net	17 070		17 070	18 138
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			49 095	1 000
Cotisations			940 093	967 406
Autres produits (hors cotisations)			351 611	270 715
TOTAL I			1 357 869	1 257 260
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			27 132	22 084
Variation de stock de marchandises				-1 200
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 262 612	1 194 838
Impôts, taxes et versements assimilés			1 037	1 084
Salaires et traitements			207 404	222 029
Charges sociales			89 065	87 784
- Amortissements sur immobilisations			24 614	26 352
Dotations aux : - Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				1 200
- Provisions				6 467
Autres charges			223	
TOTAL II			1 612 087	1 560 639
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-254 217	-303 379
Excédent ou déficit transféré				
Déficit ou excédent transféré				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 055	2 814
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			1 055	2 814
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			1 055	2 814
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-253 162	-300 565

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/08/2018	Au 31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 874	51 886
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	3 874	51 886
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 813	622 556
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	18 813	622 556
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-14 939	-570 669
Impôts sur les bénéfices IX	137	1 250
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		5 313
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 362 798	1 317 273
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	1 631 036	2 184 445
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	-268 238	-867 172

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/08/2018	Au 31/08/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/08/2018	Au 31/08/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ASSOCIATION COMMUNAUTE DE VIE CHRETIENNE

47 RUE DE LA ROQUETTE

75011 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Table des matières

1	Préambule.....	4
2	Faits majeurs de l'exercice.....	4
3	Règles et méthodes comptables.....	4
3.1	Principes comptables.....	4
3.2	Evènements postérieurs à la clôture.....	4
3.3	Changements de méthodes comptables.....	5
3.4	Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.....	5
3.4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	5
3.4.2	Immobilisations financières.....	5
3.4.3	Stocks.....	5
3.4.4	Créances et dettes.....	5
3.4.5	Valeurs mobilières de placement (VMP).....	5
3.4.6	Indemnités de fin de carrière.....	6
4	Informations relatives au bilan.....	7
4.1	Actif.....	7
4.1.1	Tableau des immobilisations.....	7
4.1.2	Tableau des amortissements.....	8
4.1.3	Tableau des dépréciations.....	8
4.1.4	Etat des créances.....	9
4.1.5	Détail des produits à recevoir.....	9
4.1.6	Evaluation des valeurs mobilières de placement.....	9
4.1.7	Détail des charges constatées d'avance.....	10
4.2	Passif.....	10
4.2.1	Variation des fonds associatifs.....	10
4.2.2	Tableau des provisions pour risques et charges.....	11
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés.....	12
4.2.4	Etat des dettes.....	13
4.2.5	Détail des charges à payer.....	13
5	Informations relatives au compte de résultat.....	14

5.1	Produits	14
5.1.1	Détail des produits d'exploitation	14
6	Autres informations	14
6.1	Contributions volontaires en nature	14
6.2	Effectif moyen	14
6.3	Honoraires du commissaire aux comptes	15
6.4	Information sur les rémunérations des dirigeants	15

1 PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2018, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 353 404 €
- Total du compte de résultat (*Charges*) : 1 631 036 €
- Résultat de l'exercice (*Déficit*) : 268 238 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'association a participé en juillet 2018 à l'assemblée mondiale des Communautés de Vie Chrétienne.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 *Principes comptables*

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

3.2 *Evènements postérieurs à la clôture*

Depuis septembre 2018, l'association fait face à d'importantes difficultés de trésorerie pouvant remettre en cause la continuité d'exploitation. Dès octobre 2018, un prêt exceptionnel de 100 000 € a été contracté auprès de deux partenaires afin de pallier ces difficultés. Une hausse des ressources de

15% et un retrait des dépenses de 10% sont par ailleurs prévus permettant d'atteindre l'équilibre financier pour l'exercice 2018-2019.

3.3 Changements de méthodes comptables

NEANT

3.4 Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

3.4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.4.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

3.4.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 août 2018 d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.4.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.4.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.4.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 1 265 €.

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1.42 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2010-2012
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	58 482				58 482
TOTAL (I)	58 482				58 482
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Installations générales, aménagements divers	4 828				4 828
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	31 060	9 564			40 624
Mobilier	23 434				23 434
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	59 322	9 564			68 886
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations					
Prêts	2 500		2 500		
Autres titres et immobilisations financières				29 000	29 000
TOTAL (III)	2 500		2 500	29 000	29 000
TOTAL (I+II+III)	120 304	9 564	2 500	29 000	156 368

4.1.2 Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	29 487	18 724			48 211
TOTAL (I)	29 487	18 724			48 211
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Installations générales, aménagements divers	2 441	481			2 922
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	26 976	4 090			31 065
Mobilier	12 135	1 319			13 455
Autres					
TOTAL (II)	41 552	5 890			47 442
TOTAL (I+II+III)	71 038	24 614			95 653

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours	1 200			1 200
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL	1 200			1 200
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financière				
- exceptionnelle				

4.1.4 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	29 000		29 000
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances	37 752	15 232	22 520
Charges constatées d'avance	26 499	26 499	
TOTAL	93 251	41 731	51 520
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 500		

Les autres créances se composent à hauteur de 33K€ d'avances et acomptes versés comprenant 23K€ pour le congrès de 2020 et de 22K€ de produits à recevoir concernant les participations des membres aux sessions d'été.

4.1.5 Détail des produits à recevoir

Détail des produits	Montants
Participations aux sessions d'été	21 998

4.1.6 Evaluation des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
OIKO CREDIT	7 340	7 340	-	-
Total	7 340	7 340	-	-

4.1.7 Détail des charges constatées d'avance

Détail des charges significatives	Montants
NRVX n°55 septembre	15 820
Assurance Rambaud Labrosse	4 380
Divers	3 302
Loyers et charges	2 996
TOTAL	26 499

4.2 Passif**4.2.1 Variation des fonds associatifs**

NATURE DES FONDS PROPRES	Solde en début d'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Apports sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	894 849	-867 172			27 677
Résultat de l'exercice	-867 172	867 172	-268 338		-268 338
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports	113 466				113 466
- Legs et donation					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Immobilisations grévées de droit					
TOTAL (I)	141 143				-127 195

Autres affectations (à détailler)	
Total	

4.2.2 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde en début d'exercice	affectation de résultat	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin d'exercice
Provisions pour risques Provisions pour pensions et obligations similaires	3 000			1 735	1 265
Provisions pour grosses réparations Autres provisions risques charges	46 000			46 000	
TOTAL	49 000			47 735	1 265

L'Association Vie Chrétienne constituait habituellement une provision pour risques et charges afin de couvrir les pertes attendues sur l'organisation du Congrès National organisé tous les 5 ans. En effet, la direction constatait que les congrès étaient régulièrement déficitaires. La volonté nouvelle de la direction est dorénavant d'équilibrer budgétairement tous les événements. Les raisons ayant motivé cette provision ayant cessé d'exister, la provision de 30.000 euros a été reprise sur l'exercice.

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés

a) Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
					0,00
					0,00
					0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

Fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans :

b) Dons manuels, legs et donations affectées

SITUATIONS	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (195-197)	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
<i>Dons manuels</i>	16 830	11 517			11 517
Sous total	16 830	11 517	0	0	11 517
<i>Legs et donations</i>					
sous-total					
Total	16 830	11 517	0	0	11 517

Fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans : NA

4.2.4 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)	11 261	11 261		
Fournisseurs et comptes rattachés	226 817	226 817		
Dettes fiscales et sociales	25 616	25 616		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 472	2 472		
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	201 551	54 567	146 984	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	467 717	320 733	146 984	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Les autres dettes se composent à hauteur de 147K€ de la dette existante auprès de la fondation Amar y Servir et à hauteur de 48K€ de charges à payer concernant les notes de frais.

4.2.5 Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs factures non parvenues	105 092
2) Personnel	
3) Organismes sociaux	3 010
4) Taxes dues sur les rémunérations	
5) Dettes concernant les congés payés	7 417
6) Autres charges à payer	47 514
TOTAL	163 033

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits

5.1.1 Détail des produits d'exploitation

Détail des produits d'exploitation	Montants
Ventes de livres	16 842
Reprises sur amort et transfert de charges	49 095
Cotisations	940 093
Participations des membres	309 258
Abandon de frais	39 859
Divers	2 723
TOTAL	1 357 870

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature qui se composent exclusivement des heures de bénévoles passés par les bénévoles travaillant pour l'association n'ont pas pu être recensés et valorisés.

6.2 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Non cadres	4	
TOTAL	5	0

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 10 320 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 10 320 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.